

Commune d'Aigneville

Réunion 11 octobre 2018

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2018

Convocations du

Réunion tenue à 19 h 00 en mairie.

Présents : Monsieur Michel DEQUEVAUVILLER, Monsieur Francis DELIGNIERES, Monsieur Stéphane DELABRE, Madame Janine GROGNET, Monsieur Hubert DUFETELLE, Madame Evelyne BONVALET, Monsieur Jean Louis DUMONT, Monsieur Jacques DESTOBBELEIR, Monsieur Pascal EMPEREUR, Monsieur Michel FOIRESTIER, Monsieur Max LECONTE.

Absent excusé : Monsieur Christophe DEPOILLY

Procurations : Monsieur Christophe DEPOILLY a donné procuration à Monsieur Francis DELIGNIERES

01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Madame Evelyne BONVALET a été nommée secrétaire de séance.

02 : Procès-Verbal :

Le procès-verbal du 16 juillet est adopté à l'unanimité.

03 : Affaires Générales : Dossier Groupe Scolaire Périscolaire : Présentation de l'avant-projet par Monsieur CAZIER Guillaume du Cabinet EN ACT.

Il est présenté au conseil l'avant-projet du cabinet En Act.

Le travail réalisé est complet et très satisfaisant (aspect, matériaux utilisés...).

Il est demandé à Monsieur CAZIER de nous indiquer les missions exactes qui doivent lui être confiées, et quelles missions devront être confiées à Monsieur CAHON de MPI.

Il sera pris contact avec la FDE sur une éventuelle possibilité de subvention.

Si nous respectons les délais indiqués par EN ACT, le groupe scolaire pourrait être terminé pour février 2020.

Monsieur Pascal EMPEREUR est arrivé à 20 h.

4 : Affaires Générales : Projet Scolaire : Décision

Monsieur Hubert DUFETELLE a quitté la salle ayant un intérêt personnel sur ce point.

Pour permettre la réalisation du projet scolaire et périscolaire, il nous est indispensable d'acquérir du terrain.

Terrain situé à côté de la salle François David :

Deux propriétaires : Monsieur Hubert DUFETELLE et Madame BOULNOIS.

Le coût du bornage pour ces deux parcelles est évalué à 1740 €. La commune prendra en charge cette dépense.

Pour le terrain ZK 53 de Monsieur Hubert DUFETELLE nous devons détacher une partie de la parcelle. Nous sommes en attente du plan du géomètre mais la partie à reprendre a été vue avec le propriétaire.

Après discussion avec la commission finances, cette parcelle classée une partie en zone NBA et en zone NC est proposée au prix de 30 000 € pour le vendeur pour la partie à détacher de la parcelle ZK 53 soit 2849 m².

Cette parcelle est actuellement louée à Monsieur PIGNEL en vertu d'un bail rural à long terme du 9 juillet 2002 reçu par Maître Gardé Gricourt à Gamaches et que son bail fera l'objet d'une résiliation partielle sur la parcelle que la commune entend acquérir.

Qu'à cet effet il lui sera versé par la commune une indemnité d'éviction de 2136.75 euros.

Le conseil décide par neuf voix pour et deux abstentions (Monsieur Max LECONTE et Monsieur Stéphane DELABRE) d'autoriser Monsieur le maire à réaliser les démarches nécessaires : achat du terrain, bornage du terrain et de confier à Me ALLIBE de Friville la gestion de cette vente.

Mission de Monsieur CAHON de MPI

Il reste à payer à Monsieur CAHON la somme de 1560 € correspondant à l'analyse des offres de l'architecte.

Des missions complémentaires pourraient lui être attribuées, ce dossier sera revu pour définir les attributions de chacun.

5 : Personnel Communal : Contrats :

5-1 : Absence du personnel : un agent sous contrat PEC est en arrêt de maladie actuellement.

5-2 : Recrutement : Comme demandé lors de la dernière réunion, Madame Anaïs BOUTRY a été recrutée en PEC pour une durée d'un an sur une base de 20 h semaine.

5-3 : Renouvellement contrat : Pole emploi autorise le renouvellement du contrat de Madame Catherine LION, son contrat sera renouvelé pour une année.

Commune d'Aigneville **Réunion 11 octobre 2018**

5-4 : Contrat : Comme indiqué lors de la réunion du 4 décembre 2017, Madame PROTIN Aurélie sera recrutée en qualité d'adjoint d'animation sur une base de 27 heures à compter du 4 janvier 2019.

5-5 : Recrutement PEC : Pour faire face aux absences et nous permettre d'avoir une latitude sur l'amplitude de travail, un nouveau contrat PEC sera embauché à compter du 5 novembre.

Le conseil donne son accord par douze voix pour sur les points : 5 -2, 5 - 3, 5 - 4, et 5- 5.

6 Affaires générales : PLUI :

La prochaine réunion de la commission PLUI est programmée le 18 octobre.

Notre délégué se rendra à cette réunion qui abordera les sujets suivants : Règlement, zonage. Le conseil sera informé des points abordés lors de la prochaine réunion.

7 : Affaires Générales : Compte rendu par les délégués communaux suite aux réunions programmées :

7-1 : Réunion à Abbeville sur les CCAS : Réunion qui s'est déroulée à Garopole sur le thème des CCAS : l'information qui nous a été relatée : ne pas dissoudre les CCAS.

Des aides financières peuvent être octroyées au CCAS : Aide à l'utilisation de l'informatique, ... Des renseignements seront demandés pour connaître les modalités exactes.

7-2 : Réunion de la Maison du Vimeu Vert : La maison du Vimeu vert a fusionné avec le Madopéh. Des pertes financières sur les deux entités s'élevaient à 78 578 €.

Ce service a des difficultés pour recruter des personnes qualifiées.

7-3 : Réunion de la FDE : Il sera pris contact avec la FDE pour connaître les modalités d'obtention de subventions ou de participation financière à la réalisation de la construction du scolaire et périscolaire.

Des dossiers sont en cours d'instruction :

- Rue de Bataille
- Abri bus rue du stade
- Antenne Orange.

Il est indiqué que nous avons la possibilité de rénover les transformateurs EDF. Cette action peut être subventionnée à 100%. L'adjoint chargé des finances prendra contact avec la FDE pour les modalités de financement.

8 Affaires scolaires : Proposition de rattachement du SIAEP d'Aigneville au SIEP d'Ault :

La séance étant ouverte, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite aux diverses réunions qui ont eu lieu entre le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PICARDIE, LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX D'AIGNEVILLE et le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BOIS DE LA MOTTE concernant l'application de la loi NOTRe et le devenir des structures syndicales au 1^{er} janvier 2020, il ressort de ses concertations :

- Que la meilleure solution consiste à regrouper les trois syndicats pour n'en former plus qu'un, et ainsi garantir l'existence d'une structure pérenne et raisonnée dédiée à la gestion de l'eau potable qui pourra assurer un prix abordable de l'eau un entretien des structures existantes et un renouvellement du réseau pour les générations futures.
- Qu'une continuité des modes de gestions soit maintenue sur chacune des communes telles qu'auparavant.
- Que l'actif et le passif des trois syndicats soient mis en commun.
- Que l'ensemble des personnels soit repris conformément à l'article L 5211-4-1 du CGCT.
- Qu'un poste de vice-présidence pour chacun des représentants actuels des deux SIAEP soit également créé avec les pouvoirs décisionnels actuels de chacun. Après avoir entendu Mr Le Maire, et en avoir débattu, le Conseil Municipal DECIDE :
- De demander le retrait de la commune du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIGNEVILLE à compter du 31/12/2018.
- De demander la dissolution SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIGNEVILLE à compter du 31/12/2018 conformément à l'article L5212-33 du CGCT si toutes les communes adhérentes délibèrent dans ce sens.
- De demander son adhésion au SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PICARDIE au 1^{er} janvier 2019 avec :
- La reprise de l'actif et du passif du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIGNEVILLE.
- Le transfert des personnels du SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIGNEVILLE au SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PICARDIE conformément à l'article 5211-4-1 du CGCT.
- Le maintien des modes de gestion existants et de préserver les contrats et engagements en cours.

Cette fusion permettra de gérer et de maintenir le prix de l'eau à un tarif correct en gardant à l'esprit l'aspect primordial : la potabilité de l'eau.

Le syndicat a réalisé un travail de qualité depuis de nombreuses années en préservant la qualité et le prix de l'eau.

Assainissement : il est abordé le zonage de l'assainissement sur la commune. Actuellement vu les coûts financiers Agnelin ne pourra pas être assainie, des débats ont lieu avec la CCV pour que la commune soit rattachée au plan de zonage dans l'assainissement autonome.

Cela permettrait aux habitants d'obtenir des subventions pour la remise aux normes de leur assainissement individuel.

Commune d'Aigneville Réunion 11 octobre 2018

9 : Affaires Générales : Désignation d'un délégué pour la commission de contrôle des listes électorales :

Une nouvelle réforme a lieu sur les modalités de constitution de la liste électorale, nous devons prendre dans l'ordre du tableau lors des élections municipales.

Cette commission sera représentée par trois personnes : un conseiller, un délégué du TGI et un délégué du Prefet.

Au vu du tableau, Madame BONVALET Evelyne accepte d'être déléguée du conseil.

10 : Affaires Générales : Point sur l'urbanisme :

Il est porté à la connaissance des conseillers les demandes acceptées et en cours sur 2018.

11 : Finances : Taxe d'aménagement :

Le taux de la taxe d'aménagement est reporté pour cette année.

Achat d'un vidéo projecteur pour les écoles : Comme évoqué lors de la dernière réunion, le vidéo projecteur dans la classe des grands a été changé, le coût est de 1500 € TTC.

FPIC (Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) : La commune percevra la somme de 13 599.00 €, pour 12 000 € de prévus.

Tandem (Taxe Additionnelle aux droits d'enregistrements et de Mutations) : La commune percevra la somme de 11 746 €, pour 14 000 € de prévus.

Trésorerie : Le compte au trésor public nous affecte un excédent de 480 000 €.

Rd 48 : Les travaux complémentaires ont été validés, à réception du décompte Général Définitif, nous pourrions solder le dossier.

Modification budgétaire pour amortissement

023 : virement section investissement : 13 000.00 €

777 : Amortissement : 13 000.00 €

13932 : Amortissement 13 000.00 €

021 : Virement de la section de fonctionnement : 13 000 .00 €

12 : Travaux : Bilan et projet :

12 -1 Association du Vimeu : Travaux réalisés cette année :

- Salle polyvalente (entretien extérieur et caniveaux)
- Mise en place de protections en bois rue de la jatte et à l'abri bus rue du stade.
- Travaux d'entretien paysager au bassin de rétention des eaux pluviales rue de Visse.

12 -2 : Abris bus rue du stade : Un devis pour les travaux d'éclairage public nous a été transmis : 10 679.38 € TTC pour un lampadaire près de l'abri bus. Le dossier a été transmis à la FDE pour étudier les possibilités de subventions. Nous sommes en attente du retour.

12-3 : Pigeons sur le logement d'Hocquélus : Il sera fait appel à notre couvreur pour enlever les pigeons morts dans le clocheton, nous sommes en attente du devis.

13 : Sécurité : Réforme de la défense extérieure contre l'incendie :

Il est demandé aux communes de prendre un arrêté du maire en répertoriant tous les points d'eau d'incendie publics et privés sur notre territoire.

Le contrôle des débits des bouches incendie est obligatoire tous les trois. Pour notre commune cette mission est réalisée par Véolia tous les ans.

14 : Sociale et Scolaire : bilan et projets :

14 - 1 : 11 novembre :

A partir de 11 h 45 : rassemblement au monument, cérémonie et vin d'honneur en mairie.

14 -2 : Repas des aînés : il aura lieu le dimanche 18 novembre à 12 h salle François David.

14 -3 : Remise des cartes aux employés : cette remise aura lieu le vendredi 23 novembre.

14 - 4 : Spectacle de Noël : il est programmé le vendredi 14 décembre à 19 h

14 - 5 : Repas de Noël des enfants : Il aura lieu le jeudi 20 décembre à 12 h à la salle François David.

14 - 6 : Vœux du conseil : ils auront lieu le dimanche 27 janvier 2019 à 11 h 30 à la salle François David.

Commune d'Aigneville

Réunion 11 octobre 2018

14-7 : Opération Brioches : La somme nette reversée à l'Adapei a été de 1060.30 €. Les bénévoles sont remerciés pour leur participation.

15 : Cadre de vie : Bilan et projet :

15-1 : Stade : Un devis a été demandé pour la taille des arbres autour du stade. Le montant est de 3996 €, prévisions au budget 2000 €. Le conseil s'accorde à autoriser un montant maximal de 3000 €. La personne en charge du dossier devra négocier.

Le broyage sera mis à la disposition de la population au stade communal.

15-2 : Travail des employés communaux :

- Décotement rue des chasse marées.
- Rebouchage de trous sur la voirie communale.
- Lasure sur les différents jeux aux aires de jeux.

15-3 : Décorations et Illuminations de Noël :

Des sapins décorés seront installés comme d'habitude aux écoles.

Les illuminations seront installées le 23 novembre et enlevées le 7 janvier 2019, l'éclairage public sera maintenu toute la nuit pendant cette période.

Il sera installé trois illuminations à Aigneville, à Hocquélus et à Courcelles pour un montant total de 1839.60 € TTC,

16 : Dates à programmer :

16-1 : Réunions Conseil :

La date sera programmée ultérieurement.

16-2 : Réunions des commissions :

- Commission sociale et scolaire : lundi 15 octobre à 18 h 00.
- CCAS : le 18 octobre à 18 h 00.
- Info Commune le 26 novembre à 18 h 00.

17 : Divers :

17-1 : Réunion Participation Citoyenne : elle est proposée le 4 décembre 2018 à 18 h à la salle François David, nous attendons la confirmation de la gendarmerie.

17-2 : Avis du Conseil pour l'affiliation du service départemental au CDG 80 : La commune étant adhérente au CDG 80, une nouvelle collectivité (SDIS 80) souhaitant adhérer au CDG80 nous devons donner notre avis sur cette nouvelle adhésion. Le conseil émet un avis favorable.

17-3 : Partenaire APEV : Comme chaque année, la CCV nous demande si nous souhaitons planter de nouveaux arbres sur la commune. Pour cette année nous n'avons pas de besoin, il sera demandé à l'APEV le remplacement des plants de la haie rue d'Hocquélus.

18 : Droit d'initiative :

18-1 : Aboiements des chiens :

Il est redemandé de faire passer une information sur ce sujet.

18-2 : Distribution des documents par les employés communaux :

Comme déjà demandé, il est rappelé que les diverses informations distribuées ne doivent pas être insérées dans d'autres papiers. Des habitants disent ne pas avoir reçu les informations sur les diverses manifestations.

18-3 : Radar à Courcelles :

Il est demandé l'avancement pour l'achat du radar pédagogique à Courcelles. Comme indiqué lors d'un précédent conseil, cet investissement a été reporté sur 2019.

18-4 : Céder le passage rue d'acheux :

Il est demandé l'installation d'un céder le passage rue d'Acheux. Un arrêté du maire sera pris dans ce sens ; il est demandé à la personne chargée des stocks d'indiquer en mairie si nous avons encore ce genre de panneau.

18-5 : Haie rue d'Hocquélus :

La clôture de la rue d'Hocquélus a été endommagée par les bêtes.

Par ailleurs il est demandé de remettre les poteaux cassés de la haie rue d'Hocquélus.

18-6 : Signalétique :

Il est demandé de faire une étude pour l'achat de panneaux signalétique : Salle, Cimetière, Stade, Mairie...

La commission Cadre de Vie est chargée de l'étude qui devra être présentée en réunion de Conseil.

Commune d'Aigneville

Réunion 11 octobre 2018

18-7 : Mare à Hocquélus :

Il est demandé de reprendre contact avec Monsieur Mackelberg concernant les plantations de la mare à Hocquélus. L'adjoint chargé de la commission travaux prendra contact avec cette personne.

18- 8 : RAM : Relais d'Assistants Maternelles :

Le conseil est informé que le Ram a animé des interventions avec les assistantes maternelles sur notre Commune. La commune a été remerciée pour son chaleureux accueil.

18-9 : Manifestations de l'association Les Petits Monstres :

Il est rappelé que cette association organise le samedi 13 octobre un loto et le dimanche 14 octobre une bourse aux jouets.

18-10 : Tonte chardons rue de Feuquières à Hocquélus :

Nous avons obtenu l'accord du propriétaire pour la réalisation de la tonte de la pâture rue de Feuquières. Ce travail sera réalisé prochainement.

18-11 : Chemins ruraux :

La chargée de mission sur les chemins ruraux a réalisé son travail sur place, nous aurons prochainement une réunion de restitution des éléments.

18 – 12 : Personnalisation des véhicules :

Il est visionné des photos les différentes possibilités de personnalisation de nos véhicules communaux.

18 -13 : Arrêts de bus :


Une réunion est programmée avec les responsables de la CCV pour définir précisément les arrêts de bus pour les circuits du primaire, collège et lycée.

18 – 14 : Abri bus rue du stade :

La commission sécurité étudiera les possibilités de création d'un chemin piétons allant de la rue des chasse marées à l'abri bus rue du Stade. Il sera également examiné l'emplacement pour l'éclairage public.

Séance levée à 23 h 20

Commune d'Aigneville
Réunion 11 octobre 2018

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
DEPOILLY Christophe	Absent excusé pouvoir à Monsieur DELIGNIERES Francis	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
LECONTE Max	Présent	